LANGUES

LES ACTIVITÉS CULTURELLES À MONTFERMEIL

DOMAINE FORMIGÉ

Montfermeil

DOMAINE FORMIGÉ

1, BOULEVARD HARDY
01 41 70 10 60

L'apprentissage des langues étrangères passe, pour les plus jeunes, au travers d'histoires, de jeux, de chansons et d'activités ludiques et passionnantes.

Pour les adultes qui désirent approfondir leurs connaissances en langue anglaise ou italienne, il vous est proposé des cours pour tous les niveaux.

APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS

- Mardi 19h00-20h30 (débutants adultes) 1H30
- Mardi 20h30-22h00 (intermédiaires adultes) 1H30

- Mercredi 9h30-10h30 (CM1-CM2) 1H
- Mercredi 10h30-11h30 (maternelle grande section – CP débutants) 1H
- Mercredi 11h30-12h30 (CP avec un an d'anglais - CE1-CE2) 1H
- Mercredi 14h00 -15h00 (CP avec 1 an d'anglais – CE1 – CE2) 1H
- Mercredi 15h00 -16h00 (6e – 5e) 1H
- Mercredi 16h00 -17h00 (4e – 3e) 1H

- Samedi 9h30-10h30 (CM1-CM2) (1h00)
- Samedi 9h30-11h00 (confirmés adultes) 1H30
- Samedi 10h30-11h30 (maternelle grande section – CP débutants) 1H
- Samedi 11h30-12h30 (CP avec un an d'anglais - CE1-CE2) 1H

LANGUE ET CULTURE DE L'ITALIE CONTEMPORAINE

- Mardi 17h30-19h00 (débutants) 1H30
- Samedi 11h00-12h30 (intermédiaires - avancés) 1H30

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront au Guichet Unique, à l'Hôtel de ville
(7-11, place Jean-Mermoz 93370 Montfermeil).
Plus d'information au 01 41 70 70 70,
ou via le site internet http://www.ville-montfermeil.fr

L' INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

INSCRIPTIONS 2019-2020

Les inscriptions se feront au Guichet Unique, à l'Hôtel de ville (7-11, place Jean-Mermoz 93370 Montfermeil). Plus d'information au 01 41 70 70 70.

PÉRIODE DE COURS & D'ACTIVITÉS

Les cours et activités se déroulent du **9 septembre 2019 au 06 juin 2020** (hors vacances scolaires).

RÈGLEMENT DES COTISATIONS

Règlement et inscription pour l'année complète. En cas d'accord pour un règlement trimestriel *, il est exigible dès le premier cours du trimestre :

– 1er trimestre : à l'inscription
– 2e trimestre : avant le 1er décembre
– 3e trimestre : avant le 1er mars

* Par trimestre selon accord. Tout trimestre commencé est entièrement dû.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Chèque (à l'ordre du Trésor Public), espèces, cartes bleues, Pass'Sports Loisirs pour certaines activités.

TARIFS DES ACTIVITÉS

Les tarifs sont dégressifs en fonction des critères suivants :

– nombre de cours pris dans la même discipline (danse, musique, arts plastiques, langues).
– les adhérents doivent être de la même famille.
– les adhérents doivent appartenir à la même catégorie d'âge (moins ou plus de 18 ans).

Un justificatif de domicile est demandé pour l'application des tarifs pour les Montfermeillois.

RENSEIGNEMENTS

Au Forum des Associations, gymnase Colette-Besson le **samedi 7 septembre 2019 de 11h00 à 18h00**.

VILLE DE MONTFERMEIL — HÔTEL DE VILLE • 7-11, PLACE JEAN-MERMOZ, 93370 MONTFERMEIL
01 41 70 70 70 • WWW.VILLE-MONTFERMEIL.FR • VILLEMONTFERMEIL • MONTFERMEIL_OFF
© Crédit photo • Adobe Stock + Conception graphique • WAG&W www.wilhemarnoldy.fr

Montfermeil